

# Caisse d'allocations familiales du canton du Jura (LAFam et LiLAFam) et Caisse de compensation du canton du Jura (LFA)

## Contact



### Adresses

Caisse d'allocations familiales du canton du Jura (LAFam et LiLAFam) et Caisse de compensation du canton du Jura (LFA)  
Case postale 368  
Rue Bel-Air 3  
2350 Saignelégier



### Mail

mail@ccju.ch



### Téléphone

032 952 11 11



### Site

<http://www.caisseavsjura.ch/>



### Fax

032 952 11 01



### Horaires

Lundi à jeudi de 8h15 - 11h45 et de 13h30 - 17h00  
Vendredi de 8h15 - 11h45 et de 13h30 - 16h30

## Informations complémentaires

### Statut juridique

Institution autonome de droit public

allocations familiales dans l'agriculture (LFA). Ces allocations ont pour but de compenser, au moins partiellement, les coûts liés à l'entretien d'un ou plusieurs enfants.

### Population concernée

Toute personne salariée, exerçant une activité lucrative indépendante, sans activité lucrative, ainsi que les personnes actives dans l'agriculture, qui ont un ou plusieurs enfants à charge.

### Prestations

- allocations pour enfant;
- allocations de formation professionnelle;
- allocations de naissance ou d'adoption
- allocation de ménage (uniquement pour les travailleurs agricoles).

### Rayon géographique

Personnes travaillant dans le Canton du Jura et personnes sans activité lucrative domiciliées dans le Canton du Jura.

### Procédure d'admission

Se renseigner auprès de la Caisse d'allocations familiales du canton du Jura.

### Buts

Application des lois fédérale et cantonale sur les allocations familiales pour les salariés indépendants et les non-actifs, ainsi que de la loi fédérale sur les

GSR - Guide social romand - [www.guidesocial.ch](http://www.guidesocial.ch)

Les données contenues dans cette fiche sont mises à jour régulièrement grâce à la contribution de l'organisme sus-mentionné.

Merci de nous signaler les éventuelles modifications : [gsr@artias.ch](mailto:gsr@artias.ch)